

MAIRIE D'ANJOU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MAI 2024

Date de convocation : le 7 Mai 2024

Début de séance à 18h30.

Présents : Mr DOLPHIN Jean-Michel, Mme MOREL Christine, Mr LECLERCQ Claude, Mme BOUTEILLON Véronique, Mr MOREL Joël, Mr DOLJANSKY Paul, Mme REBUT Carine, Mme DUMOULIN Sabrina, Mme BOGEAT Caroline, Mr CICILIEN Thibault.

Excusés : Mr ALFARO Ramon, Mr TALARON Patrice, Mr CASTEL Jonathan.

Pouvoir de Mr ALFARO Ramon à Mr LECLERCQ Claude

Approbation du dernier compte-rendu par le conseil municipal.

✓ **ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LA COMMUNE :**

Monsieur le Maire a reçu un agent d'EBER à ce sujet qui a expliqué qu'au niveau de la Région une réflexion était menée quant à l'élaboration du PLUI. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Chaque commune doit délibérer sur ses objectifs en matière d'énergie renouvelable.

Monsieur le Maire présente les différents projets d'énergies renouvelables qui participent aux objectifs de production d'énergies renouvelables nationaux, régionaux et locaux :

La géothermie, le solaire thermique, le solaire photovoltaïque sur bâtiment, le solaire photovoltaïque en ombrières de parking, l'installation bois énergie individuelle. Quant aux projets de grande envergure, il s'agit d'éoliennes, de solaire photovoltaïque au sol, de méthanisation, d'hydroélectricité, de chaufferie biomasse associée à un réseau de chaleur.

Après discussions, délibération est prise à l'unanimité énonçant qu'il ne sera pas proposé de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages annexes sur le territoire de la commune.

En revanche, les particuliers pourront déposer des demandes de poses de panneaux photovoltaïques sur toiture.

✓ **LANCEMENT DU MARCHÉ CANTINE SCOLAIRE :**

Le marché passé avec la sté SHCB pour la fourniture des repas à la cantine scolaire, courant depuis septembre 2021, va s'achever fin août.

Il convient donc de relancer un marché public pour la livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire de l'école publique d'ANJOU.

Cet engagement devra couvrir les 3 prochaines années à compter du 1^{er} septembre 2024.

Délibération est prise en ce sens, une annonce légale sur le journal « les Affiches de Grenoble » va être déposée.

• **RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS :**

Depuis 2007 un régime indemnitaire avait été mis en place pour chaque catégorie d'agents (elles avaient pour dénominations : I.A.T, I.E.M.P, P.F.R).

En 2017, une réforme a modifié le régime indemnitaire, regroupant toutes ces appellations sous une autre : RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

A cette époque une transposition des primes existantes a été faite (chacun a conservé sa prime sous la forme d'une part fixe mensuelle nommée IFSE (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise).

A ce jour, le conseil municipal délibère et décide un REEXAMEN de cette IFSE (part fixe mensuelle).

Le RIFSEEP a 2 composantes : l'IFSE et le CIA (Complément indemnitaire annuel).

La part CIA est devenue obligatoire. Délibération est prise pour l'instaurer. Il devra faire suite à l'entretien professionnel individuel. Cette prime est fixée selon l'engagement professionnel et la manière de servir.

Elle pourrait être versée en une seule fois en octobre.

Les projets de délibérations spécifiques et montants globaux doivent être soumis au comité social technique du Centre de gestion de l'Isère.

✓ **CHANGEMENT DE CONTRAT ADJOINTE TECHNIQUE COMMUNALE :**

Un adjoint technique œuvrant à la cantine scolaire et au nettoyage des salles depuis 6 ans, doit voir son contrat à durée déterminée se transformer en CDI dès le 3 septembre 2024.

Délibération est prise en ce sens, une déclaration de vacance d'emploi sera effectuée auprès du service de la bourse de l'emploi du Centre de gestion de l'Isère.

✓ **DEGREVEMENTS LOYERS SUITE A TRAVAUX LOGEMNTS COMMUNAUX :**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les appartements situés au-dessus de l'école au 2A et 2B, chemin Font Bérard, ont été très largement rénovés par les 2 locataires actuels et s'en retrouvent pratiquement à l'état neuf.

Monsieur le Maire propose d'exempter ces locataires d'un mois de loyer étant donné que leurs travaux ont économisé les frais de l'intervention d'une entreprise à la commune.

Délibération est prise pour exempter Mlle VEZZOLI Audrey sur l'appartement 2A et Mr BIAUSQUE Baptiste avec Mlle EXBRAYAT Lolita sur l'appartement 2B pour le mois de juin 2024.

✓ **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Subvention exceptionnelle à l'association « Anjou a une histoire » :**

Le panneau indiquant « la MOTTE CASTRALE » sur le site de la Tour d'Anjou avait été enlevé et l'association en a fait refaire un.

Un courrier réclame le remboursement.

Délibération est prise pour octroyer une subvention de 285 € à l'association « Anjou a une histoire » afin de la défrayer pour cet achat.

- **Local kinés, MAM travaux et loyers :**

Afin de créer une MAM (une maison d'assistantes maternelles) 2 assistantes maternelles souhaitent louer le local communal utilisé actuellement par les kinés, route du dauphiné.

Ce projet paraît important pour la commune puisqu' ANJOU ne compte plus aucune assistante maternelle agréée.

Elles souhaiteraient pouvoir utiliser un terrain situé dans la cour de la maison paroissiale. Le conseil municipal donne son accord puisque les enfants n'auront en aucun cas à traverser la route, juste longer le trottoir devant la poste.

- **Elections Européennes :**

Le nombre de listes n'est pas encore connu. Chacun devra s'inscrire pour tenir les permanences du 9 juin 2024.

- **Courrier de 2 éducatrices pour enfants « autistes » qui demandent une salle communale les lundis et vendredis pour un groupe d'enfants.**
Les salles communales sont louées le weekend, la remise des clés est le vendredi matin et retour le lundi matin suivi du ménage par l'agent.
Peut-être voir à la salle de l'ancienne garderie à l'école ... ? Ces séances auraient lieu pendant les heures d'école...

Il convient de demander l'accord de la Directrice.

- **Mme DUMOULIN fait part de plusieurs problèmes « chemin de Ravassieux » :**

**Plus de lumière depuis octobre dernier, il faudrait relancer l'entreprise.
Problème de branches sur le bas côté, ce qui peut potentiellement être dangereux...manque de visibilité.
La route a beaucoup de trous.**

Mr le Maire rétorque que cela avait été signalé à EBER, leur coordinateur doit intervenir rapidement.

Mme DUMOULIN demande si les adjoints techniques ont un planning et à quelle fréquence l'entretien du cimetière est-il prévu...

Mr le Maire et Mr LECLERCQ expliquent que la mairie était en attente d'un produit et d'un appareil pour le cimetière, le matériel communal vieillissant a posé de nombreux problèmes et allongé les délais d'entretien...d'ailleurs un tracteur tondeuse va être commandé suite à sa panne récente irréparable.

Dorénavant les adjoints techniques ne seront plus obligés d'abonder aux imprévus dans l'urgence , ils finiront leur chantier et on fera appel à une entreprise que l'on devra payer...

- **INFOS :**

**Les 15 et 16 juin l'association « Déclic » propose une exposition à la Tour.
La toiture de la Tour devrait être faite fin mai.
Le 9 juin concours de pétanque du sou des écoles.**

**Christine MOREL voudrait savoir quand seront réalisés les travaux à la médiathèque.
Prévision pour le mois d'août...**

Qu'en est-il du meuble porte serviettes pour l'école ? Il sera fait par un agent communal pour la rentrée scolaire.

***Courrier d'une administrée demeurant route de la Blondière qui relate son problème de terrain rencontré suite aux travaux de ladite route.
L'entreprise doit revenir sur appel d'EBER.**

Fin du conseil municipal à 21h10.

